



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 26	DCM 2022-80 <i>Date de la convocation :</i> mardi 11 Octobre 2022
--	---

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept Octobre à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, PONS Maxime, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert, RUST Albert, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie, HARDEMAN Ghislaine **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, SCHULIAR Christian, GUILLET Marie, BLOND Laurent, TESSIER Sandra, MALDONADO Nicolas, MASSONNET Christian, SCHMITT Jérôme, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, ARTERO Sandrine, BOUCHAMI Muriel, CLAVERIE Marina **Conseillers- ères**,

Absents-es et représentés-ées :

MAILLE Dany par HARDEMAN Guislaine
ANGLES Thierry par CLAVERIE Marina
CHOMEL Chantal par EVOUNA Graziella

Absents excusés : DENJEAN Lucie, VALETTE Martine, RAPINI Denise

AVENANT N°2 CONCESSION OPERATION CENTRE D'ORQUES AVEC LA SA3M

Aux termes d'une concession d'aménagement en date du 8 mars 2017 et reçue en Préfecture le 8 mars 2017, passée en application des articles L.300 4 et L. 300-5 du code de l'urbanisme, la Commune de Saint-Georges d'Orques a confié à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), l'aménagement de terrains d'une surface d'environ 8 500 m² situé au cœur de village, s'insérant entre le centre ancien, les secteurs résidentiels et la plaine viticole au sud.

La commercialisation lancée en 2017 a permis de retenir le promoteur Arcade pour la réalisation d'un programme de 83 logements dont 15 en accession locative (PSLA) et 35 logements locatifs sociaux. L'acte de vente a été signé en avril 2019. Les travaux de construction ont démarré mi 2019 pour une livraison prévue initialement début 2021 puis décalée à mi 2021.

Les travaux d'aménagement à réaliser aux abords de ce lot ont pu débuter au 4ème trimestre 2020 suivant la libération des emprises par le chantier de construction. Les travaux d'aménagement sont en cours d'achèvement. Les dernières plantations seront réalisées dans le courant du 4ème trimestre 2021 pour permettre la clôture des marchés en 2022.



La concession expirait initialement le 4 mars 2021. Toutefois, les parties ont entendu poursuivre leurs relations contractuelles. Il s'est ainsi effectué un renouvellement de contrat. Elles ont ainsi renoncé à la caducité.

Par avenant n° 1 approuvé en conseil municipal du 20 Décembre 2021, reçu en préfecture en date du 30 décembre 2021 la durée de la mission de la SA3M prévue initialement pour 4 années a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2022 pour permettre la clôture de l'opération.

Les derniers travaux (plantations du parking) s'étant achevés fin 2021, il convient de prolonger à nouveau la durée de la concession d'aménagement jusqu'à fin 2023 pour permettre la réalisation des opérations de clôture.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de voter cet avenant n° 2 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

L'Assemblée délibérante décide à l'unanimité de voter cet avenant n° 2 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Transmis le :
Publié le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Adoptée à l'unanimité

Jean-François AUDRIN.

